



**HAL**  
open science

# Déflexivité, syntaxe, énonciation: enjeux cognitifs de la distribution syntaxique des marqueurs grammaticaux dans la chaîne phrastique

Didier Bottineau

► **To cite this version:**

Didier Bottineau. Déflexivité, syntaxe, énonciation: enjeux cognitifs de la distribution syntaxique des marqueurs grammaticaux dans la chaîne phrastique. Begioni L., Bracquenier C. & Rocchetti A. La déflexivité dans les langues d'Europe, Presses universitaires de Rennes, pp.177-194, 2019, 9782753578128. hal-03090928

**HAL Id: hal-03090928**

**<https://hal.science/hal-03090928v1>**

Submitted on 30 Dec 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Déflexivité, syntaxe, énonciation: enjeux cognitifs de la distribution syntaxique des marqueurs grammaticaux dans la chaîne phrastique**

Une étude antérieure (Bottineau 2010) a présenté la "typologie de la déflexivité". On a distingué

- la déflexivité régressive, qui fait "monter à gauche" et anticipe le traitement d'un paramètre grammatical sous la forme d'un marqueur autonome (article, préposition, clitique) par rapport à l'unité lexicale où il se traitait dans une strate diachronique antérieure: latin [verbe + flexion personnelle] *ama-t*, français sujet + verbe avec ou sans flexion personnelle *il aime*.

- la déflexivité progressive, qui fait "monter à droite" et diffère le traitement d'un paramètre grammatical sous la forme d'un marqueur autonome ultérieur dans la linéarité: en basque, la conjugaison synthétique (verbe agglutinant avec marques de personne, temps, modalité) et la conjugaison périphrastique (participe suivi d'un auxiliaire autonome où se relocalisent les marques de temps, personne, modalité). Certains verbes du basque actuel conservent les deux modèles, inflexif et déflexif progressif: *banatorkizu* "je viens à vous" (je viens vous voir), *etortzen natzaizu* 'venant + je-à vous' "je viens à vous".

La présente étude vise à compléter la précédente en explicitant les enjeux théoriques de la déflexivité dans le cadre de la grammaire enactive; elle se concentre sur la relation entre les manifestations de la déflexivité dans une langue et le type syntaxique dont relève l'organisation de ses syntagmes et propositions. On commence donc par présenter le regard enactif sur la syntaxe (section 1) avant de présenter les cas où la déflexivité s'identifie à la décondensation (section 2) et ceux où elle fait plus et autre chose que décondenser: dans une langue à progression thématique - rhématique, les périphrases et temps verbaux du français (section 3); dans des langues aux syntaxes organisées selon d'autres progressions (breton et basque), la relation du verbe au sujet et les conjugaisons périphrastiques (section 4).

### **1. La syntaxe en grammaire enactive**

La linguistique enactive envisage la parole humaine comme une technique de conceptualisation, une dynamique incarnée de production du sens (Bottineau 2012): l'improvisation d'un enchaînement vocal dans un cadre régulé permet de faire advenir un projet de sens linguistique défini comme acte de conscience intentionnel que l'on fait vivre à autrui (en lui adressant la parole orale) ou à soi-même (réflexivement, en simulant intérieurement l'expérience de la phonation et de ses effets perceptuels). Le sens linguistique n'est pas une représentation autonome encodable par des signes et constructions à des fins d'échange communicationnel, mais un événement mental réflexif et/ou distribuables, et obtainable en produisant les formes langagières qui y donnent accès. Chaque langue dispose entre autres d'un répertoire lexical permettant de faire advenir des notions dialogiques (des paquets d'impressions et savoirs hétérogènes enregistrés dans l'historique des interactions verbales), d'une gamme d'opérateurs permettant de faire advenir des protocoles de mise en relation (par exemple l'article défini le comme déclencheur de recherche d'une occurrence mémorisée de la notion, qu'elle soit générique ou spécifique), et de programmes syntaxiques, parcours séquentiels habituels permettant d'associer les deux types d'opérations. Ces parcours sont relatifs à une langue ou un type linguistique donné et ils formalisent le protocole

coutumier par lequel se réalise la récupération des notions et leur mise en relation. Considérons les cas du groupe nominal et de la phrase simple.

Au niveau de la détermination du nom, l'article français précède le nom (*une maison, la maison*) alors qu'en basque, il le suit (*etxe bat, etxea*): le bascophone est entraîné, à l'énonciation comme à l'interprétation, à d'abord convoquer la notion lexicale et ensuite activer un marqueur de relation qui l'oriente vers une occurrence repérée (le défini *-a*) ou simplement dénombrée (le numéral *bat* "un(e)"). Cette démarche routinière impose une certaine "tournure d'esprit" et un entraînement à un modèle de montage sémantique particulier. Pour sa part, le francophone est entraîné à anticiper: dire *le chien*, avec l'article avant le nom, le ciblage de l'occurrence avant la formulation de la classe notionnelle, c'est avertir l'interprétant (allocutaire ou penseur réflexif) qu'il aura à relier la notion lexicale à une occurrence reconnue (définie) ou inconnue (indéfinie) avant même que la notion lexicale n'ait été précisée. Cette planification représente une gymnastique de l'esprit assez déroutante pour l'apprenant entraîné à une langue première qui ne pratique pas une telle anticipation (le basque), voire ignore la détermination par les états de mémoire (rôle général de l'article). En grammaire enactive, une construction syntaxique est donc un enchaînement observable qu'il faut modéliser en tant que protocole de synthèse du sens, et la comparaison interlangue permet de mettre en évidence des schémas de synthèse contrastés en typologie linguistique. Concernant l'article, on distingue au moins: (i) des langues sans déterminations mnésique (japonais); (ii) des langues à détermination postérieure à la notion (basque); (iii) des langues à détermination antérieure (le français); (iv) des langues à détermination alternante: en arabe, postérieure pour l'indéfini *kalbun* 'chien-un' "un chien", *al kalb* "le chien". Le marqueur d'indéfinitude est rhématisé, alors que celui de définitude est thématiqué: l'arabophone est entraîné à faire anticiper la récupération d'une occurrence mémorielle par un article lui-même thématiqué, alors que la recherche d'une occurrence inconnue est amorcée postérieurement, le processus ayant lui-même été annoncé par l'absence d'article défini antéposé. Une langue à détermination antérieure comme le breton souligne le même contraste prosodiquement: l'indéfini est accentué (*ur c'hi* "un chien") alors que le défini est atone (*ar c'hi* "le chien"); le brittophone est entraîné à focaliser l'attention de l'interprétant sur une occurrence inconnue par une saillance accentuelle. L'analyse contrastive des systèmes d'articles, dans certains cas en relation avec d'autres phénomènes comme l'accent d'intensité, permet de spécifier le processus de mise en relation d'une notion lexicale générique et abstraite avec une occurrence particulière, et il permet de préciser comment la mémoire est convoquée et segmentée (distinction amémoriel / mémoriel) et comment elle est inscrite dans l'intersubjectivité: le breton met l'amémoriel en saillance par un moyen accentuel, l'arabe par un moyen positionnel, alors que le français ne le distingue pas, économisant au locuteur l'obligation de ce guidage serré de l'interprétation, ce qui n'est pas sans conséquences pour l'entraînement à la sensibilité intersubjective.

Au niveau de la syntaxe propositionnelle, le principe est le même: la structure de la phrase simple, que la typologie des langues utilise comme trait classificatoire (français SVO, basque SOV, etc.), doit être interprétée comme un parcours routinier munies d'étapes dont les contributions à la synthèse du sens sont à modéliser sans présumer d'une chaîne informationnelle universelle (naturelle ou logique) de type thème / rhème, avec une transition obligée de l'information ancienne vers la nouvelle. Deux langues de types distincts peuvent être munies d'enchaînement syntaxiques correspondant à des protocoles de construction du sens hétérogènes qui ne sont pas projetables sur une échelle commune telle que le niveau d'inscription mémorielle des syntagmes successifs. Considérons trois exemples.

En français, à l'intérieur de la proposition simple, la dyade SN-SV formalisée par Chomsky correspond de fait à un parcours séquentiel orienté de l'entité la plus connue, le sujet, vers

l'entité la plus inconnue, le procès qui l'affecte (*le chien aboie, la caravane passe*). Pour un verbe bivalent, le patient est l'objet de la voix active s'il est rhématique (le moins connu) mais le sujet de la voix passive s'il est thématique en situation matérielle ou en contexte discursif ou dialogal. Cette progression du mémoriel vers l'amémoriel est tellement contraignante en français qu'elle rend indispensable le marquage du sujet par des marqueurs déictiques ou impersonnels même lorsque le locuteur n'a rien de précis à formuler à ce niveau:

1. *Ça, Monsieur Gaston? C'est une housse à vêtements, ça les protège de la poussière...*  
(Franquin, 1969, *Gaston 10*, p. 6, Dupuis)

En breton, la structure syntaxique de base comprend une amorce (l'élément initial auquel le locuteur accorde une priorité), une forme conjuguée (verbe ou auxiliaire) et le reste (attribut, actants, adjets, circonstants qui n'auraient pas été placés à l'initiale). Le statut de l'amorce est variable: en breton parlé dialogal populaire et spontané, l'amorce est généralement une composante rhématique qui représente à la fois le motif de la prise de parole par le locuteur et l'élément qui impacte le plus fortement l'interprétation épistémique et pragmatique de l'énoncé, par exemple: *yen eo an amzer* 'froid et le temps' "il fait froid" - l'amorçage de la proposition par l'adjectif *yen* "froid" indique à la fois que la sensation de désagrément est ce qui suscite la prise de conscience de la température par le locuteur et que cette information est l'élément pertinent que l'allocutaire doit retenir pour en tirer les implicatures (il faut se couvrir, rentrons à l'intérieur, annulons la sortie etc.). En breton écrit, l'amorce peut être une topicalisation ou une focalisation comme à l'oral, mais aussi une thématisation, à la fois sous l'influence du français (le monolinguisme brittophone ayant disparu) et du fait qu'à l'écrit, le scripteur interagit visuellement avec la trace de ce qu'il a déjà écrit: la persistance visuelle présente de la trace de l'acte d'écriture passé induit une conscience du déjà-écrit qui peut être prise pour socle et motif du prolongement de l'acte graphique, ce qui se traduit par des thématisations. Dans la traduction bretonne de l'exemple de Gaston Lagaffe, l'amorce est clairement rhématique (on retraduit littéralement en français pour restituer le parcours syntaxique):

2. *Se, Aotrou Gaston? Un amgledenn evit an dilhad... O mirout 'ra ouzh ar poultr...*  
Ça, Monsieur Gaston? Une housse pour les vêtements... Les protéger fait contre la poussière...  
(*Gaston 10*, édition en breton, Yoran Embanner, 2007)

Le verbe *eo* "est" reste implicite: *Un amgledenn evit an dilhad (eo)* "(c'est) une housse pour les vêtements". Puisque l'élément motivant et pertinent de l'énoncé est l'amorce, elle seule est obligatoire, qu'elle instancie le sujet ou autre chose, comme l'attribut *un amgledenn evit an dilhad*, ou le procès lui-même *o mirout* "les protéger" dans la seconde phrase. Dans ce dernier cas, le verbe est focalisé en position d'amorce à une forme non conjuguée (ici l'infinitif), puis repris en deuxième position par l'auxiliaire *ober* "faire (du latin *operare*), 3<sup>e</sup> personne singulière présente (*g*)*ra* (aphérèse morphophonologique obligatoire dans ce contexte). En français, une réponse averbale "une housse à vêtements" ne serait pas impossible dans ce contexte, mais elle créerait un effet de désinvolture en totale contradiction avec le respect amoureux qu'exprime continuellement la locutrice Mademoiselle Jeanne envers Gaston. En breton, la phrase averbale, conforme à l'exigence minimale de la présence d'une amorce motivée, ne produit pas cet effet de troncation.

En basque, la structure propositionnelle est encore différente: un énoncé simple non marqué et constitué d'une séquence de groupes nominaux initiaux et le verbe final, sous une forme simple (verbe seul) ou composée (participe + auxiliaire final) s'accorde avec ceux des SN initiaux qui lui fournissent les arguments du procès, sous la forme d'une conjugaison agglutinante (cf supra *banatorkik* "je viens à toi"). La phrase ressemble à un arbre que l'on

dessinerait en commençant par les branches et en terminant par le tronc qui les articule en les "torsadant": chaque groupe nominal introduit l'un des participants sémantiques de l'intrigue en lui assignant un rôle actanciel (absolutif, ergatif, datif) ou périphérique (cas spatiaux, génitifs...), et le verbe final incorpore la sélection de nominaux munis d'un cas actanciel en les retraçant sous la forme d'éléments formateurs agglutinés dont la forme et position dépend de la cooccurrence d'autres marqueurs actanciels (un absolutif de 3<sup>e</sup> personne est réalisé différemment en présence ou absence d'un ergatif) et du paramétrage temporel et modal (un absolutif de 3<sup>e</sup> personne est réalisé différemment selon que le verbe est au présent, passé ou hypothétique). L'enchaînement syntaxique linéaire propre au basque réside avant tout dans cette logique de préparation des arguments nominaux en prélude à leur regroupement terminal dans une forme verbale qui crée un effet de mise en abîme, de reproduction spéculaire d'une série nominale sous la forme d'une valence explicitée par l'agglutination. Secondairement, le contact du basque au langage romane a pu faire en sorte que l'ordre des constituants nominaux initiaux se hiérarchise selon une échelle thème-rhème qui crée des effets de reprise anaphorique et de c-commande (dans le cadre génératif) comparables à ceux des clitiques sujet et objet relativement au contexte avant dans les langues romanes, mais cet épiphénomène, essentiellement dû au contact linguistique et ariel, ne doit pas occulter le fait que le principe de fond en syntaxe basque réside dans cette dynamique de regroupement et d'entrelacement. Considérons la traduction basque de Gaston Lagaffe:

3. ... *Gaston Jauna? Hau jantzientzako estalki bat da... Hautsetik babesteko...*

... Monsieur Gaston? Ceci vêtements-pour-de housse une est... Poussières-de protection-pour...

(*Gaston 10*, édition en basque, Yoran Embanner, 2007)

Dans la traduction, le démonstratif proximal *hau* "ça" (comparable à l'espagnol *este*) a dû être déplacé de l'apostrophe "ça monsieur Gaston?" vers la définition 'ça housse à vêtement est' "c'est une housse à vêtements" de manière à être intégré à la liste des arguments lexicaux initiaux qui entrent dans la convergence au sein de laquelle le verbe prélève ensuite les actants pour les reconfigurer en torsade par l'agglutination (ici, monovalente). Ce repositionnement n'est pas motivé par une thématisation, mais par l'inscription du sujet dans la phase initiale du parcours phrastique, la mise en convergence des arguments lexicaux.

Ces trois exemples du français, du breton et du basque font apparaître les éléments suivants. D'une part, toute langue est munie d'un parcours syntaxique générateur de phrases qui correspond à un protocole particulier en matière de synthèse du sens, et en appliquant ce principe de la grammaire enactive, on peut envisager de transiter d'une typologie descriptive des langues naturelles vers une typologie cognitive de la synthèse du sens en fonction des indicateurs segmentaux (classes d'unités lexicales et de marqueurs grammaticaux relationnels) et des parcours syntaxiques (position des marqueurs - cf. l'article - en tenant compte des effets de planification et de rétroaction qu'ils induisent au moment de leur survenance, par exemple le caractère prospectif de l'article français que n'a pas celui du basque. Ce regard temporel et dynamique que la grammaire enactive porte sur la syntaxe est préfiguré par la réflexion pionnière de Valin (1981) sur le français dans le cadre de la théorie guillaumienne de l'incidence, et systématisé pour l'espagnol par Macchi (2008), qui intègre à ses analyses la position syntaxique comme moment de survenance dans la linéarité définie comme séquence, chaque moment étant l'origine de faits de planification et de rétroaction (ou modification des traces mémorielles conservées des étapes antérieures).

Ceci étant posé, on se tourne à présent vers la déflexivité. Considérons la manière dont la déflexivité affecte le protocole de synthèse du sens en fonction du type de parcours syntaxique dans lequel elle s'inscrit.

## 2. Déflexivité et décondensation

La décondensation (Morel 2010) est un processus par lequel un marqueur qui concentre un ensemble de paramètres métalinguistiques est remplacé par une séquence de plusieurs marqueurs échelonnés dans la linéarité, distillant l'information grammaticale de manière moins compacte, en principe plus aisée à manipuler pour le locuteur et à interpréter par l'allocutaire. On se concentre dans cette section sur des constructions où la déflexivité ne produit que des effets de décondensation, à l'exclusion de tout autre phénomène.

En français, on observe quelques manifestations localisées de décondensation par déflexivité progressive, comme le décumul du pronom relatif: *l'homme dont je te parle / l'homme que je te parle de lui*, où *dont* amalgame trois opérations, la rection propositionnelle par délégation énonciative *que*, la rection oblique du complément du verbe parler par la préposition *de* et le complément ciblé par la préposition *lui*, lequel réactive la trace mémorielle laissée par l'antécédent *l'homme*. Le pronom relatif *dont* est un pivot complexe qui articule une opération rétrospective, la reprise de l'antécédent; une opération en cours au lieu même où *dont* survient, l'ouverture de la subordonnée par délégation énonciative de type *que*; et une opération prospective de planification, l'annonce anticipée du rapport de rection oblique au-delà du verbe attendu, la préposition *de*, intégrée au pronom relatif sous la forme de l'élément formateur *d*. Dans le cadre de la théorie des cognèmes (Bottineau 2001), on relève que la déflexivité se manifeste très souvent par la délocalisation d'éléments formateurs liés qui se "libèrent", entraînant des phénomènes de transcatégorialité, comme l'alternance *-ons / on* (Begioni & Rocchetti 2010): *nous marchons / on marche* et l'alternance *-ant / en* (*marchant / en marche*), que l'on retrouve dans d'autres langues (anglais *loving / in love*, Bottineau 2013). La décondensation par déflexivité progressive permet de créer en français parlé des énoncés dont on ne voit guère comment reformuler une version "condensée" conforme aux règles de grammaire prescriptive (exemple authentique entendu en conversation privée):

### 4. *J'en ai entendu une bonne que je ne résiste pas à la tentation de te la raconter.*

La recondensation devrait donner: *\*j'en ai entendu une bonne à la tentation de te raconter laquelle je ne résiste pas*. De manière générale, c'est la surcharge de l'élément introducteur, synthétique comme *dont* ou composé comme *\*à la tentation de te raconter laquelle*, qui suscite la déflexivité progressive en français. Le français présente également des faits de déflexivité régressive (par anticipation), mais ceux-ci ne semblent jamais liés uniquement à la décondensation. Le possessif peut être "défléchi" en datif + article (*va laver tes mains / va te laver les mains*), avec déplacement du marqueur cognémique *t* de *tes* à *te*, mais cette montée à gauche ne s'explique pas par une redistribution facilitatrice: elle permet au contraire d'ajouter un élément de présupposition, le fait que *mains* constitue un organe inhérent au corps humain et auquel est attaché un ensemble de valeurs culturelles (*se laver les mains, se faire couper les cheveux, s'épiler les jambes*, vs *\*se laver la voiture, \*se tailler la haie, \*se ranger la chambre*).

En allemand, on observe un fait de déflexivité régressive pratiquées par les mères s'adressant à leur enfant en bas âge: *Tust du schlafen?* "tu dors?" vs allemand standard *Schläfst du?* (inversion du verbe et du sujet). L'anticipation du marquage de la personne et du temps sur l'auxiliaire *tun* "faire" évite à l'enfant les aléas de la conjugaison du verbe lexical, bloqué à l'infinitif en position finale (cf. par exemple *schlafen* "dormir", *du schläfst* "tu dors", dont la conjugaison au présent requiert un Umlaut). En outre, cet emploi, réservé à la communication intime et affectueuse, participe au renforcement de l'attachement. En Alsacien (*Alssäsich*), cette périphrase s'est généralisée (auxiliaire *düen* + infinitif) et signe de manière caractéristique ce parler dialectal. Dans les deux cas, on peut considérer qu'il s'agit de pure

décondensation à vocation ergonomique: la périphrase ne modifie pas les propriétés aspectuelles et temporelles de la prédication, et affecte aussi peu que possible celles de l'interlocution. En allemand, la périphrase verbale, réservée au parler maternel, contraste en système avec la conjugaison "normale" et revêt de ce fait une valeur pragmatique liée à l'affect et qui l'oppose à la conjugaison non marquée; en alsacien, la périphrase est normalisée et ne revêt pas une telle valeur.

L'anglais présente une construction déflexive superficiellement analogue, utilisée en assertion polémique (*I do like it*), en négation (*I do not like it*) et en interrogation (*Do you like it?*). Le principe est que l'auxiliaire *do* "faire" est introduit comme marqueur métalinguistique de restauration de la connexion prédicative entre sujet et prédicat à chaque fois que celle-ci se trouve neutralisée par un paramètre énonciatif ou interlocutif comme la négation, l'interrogation et la polémique, tous les trois présupposants. Il s'agit bien de déflexivité, avec extraction de paramètres verbaux par un marqueur autonome, ce que souligne *did* au prétérit (*I caught the cat / did you catch the cat?*), mais pas de décondensation: le motif de la structure est la réparation prédicative et non pas l'ergonomie énonciative.

En breton, la "même périphrase", formée de l'infinitif en amorce initiale suivi d'une forme conjuguée de l'auxiliaire *ober* "faire", a pour seule fonction de permettre la focalisation du verbe en position d'amorce et son remplacement en seconde position par un auxiliaire supplétif qui instancie la position syntaxique V2: *gwelet a ran* 'voir fais-je' "je vois". Cette construction, dépourvue de visée ergonomique, n'est pas décondensatrice; elle répare une connexion prédicative neutralisée par un verbe infinitif positionné en fonction d'amorce face à l'allocutaire. De la même manière, le breton dispose de deux manières d'inscrire la personne du sujet dans la phrase: l'une en position d'amorce, *Me a lenn ul levr* 'moi li- un livre' "je lis un livre", auquel cas le verbe en seconde position est dépourvu de flexion personnelle; l'autre en position flexionnelle, lorsque l'amorce est instanciée par autre chose que le sujet nominal: *ul levr a lennan* 'un livre lis-je' "je lis un livre". Les grammaires pédagogiques du breton parlent de conjugaison personnelle (du verbe) lorsque le verbe est fléchi et de conjugaison impersonnelle lorsque le sujet est focalisé en amorce. La présentation la plus simple consiste à dire que le sujet lexical, à libre placement, peut être focal (initial), auquel cas il n'est pas flexionnel, la flexion étant nécessairement sur le verbe en position non focale, avec la contradiction de statut attentionnel que cela implique: *\*me a lennan*; l'accord (non focal) du verbe au sujet focal est impossible, alors qu'il est obligatoire avec un sujet non focal, postérieur au verbe. Le breton distingue une prédication disjointe et déflexive (sujet focalisé en amorce, pas de flexion verbale) et une prédication conjointe (verbe fléchi, sujet implicite ou postposé et non focal). L'existence de la prédication disjointe en breton a la même motivation que celle de la périphrase verbale en infinitif + *ober* "faire": les deux participent de la liberté de choix du constituant focalisé.

Ce que montre la comparaison des trois structures est que la même périphrase déflexive peut correspondre soit à un fait de décondensation de discours (allemand maternel) ou de langue (alsacien), soit à un fait de réparation prédicationnelle motivée par des paramètres énonciatifs (anglais: interrogation, négation, polémique) ou interlocutifs (breton: choix de l'amorce en fonction de l'impact allocutif recherché) issus de cadres syntaxiques contrastés. Autrement dit, il n'est pas possible de généraliser la fonction de la déflexivité, qu'elle soit progressive ou régressive. D'une part, la décondensation se manifestera plutôt par la déflexivité progressive dans tel type linguistique (le français, du fait de sa tendance à planifier l'organisation métalinguistique des syntagmes et propositions par des marqueurs introducteurs antéposés comme la préposition et la conjonction ou le pronom relatif), plutôt par la déflexivité régressive dans tel autre type pour d'autres raisons. D'autre part, la "même" structure déflexive produit des effets totalement contrastés selon le type de structure syntaxique dans lequel elle

s'inscrit, ceci étant dû à la dimension temporelle et dynamique de l'enchaînement chronosyntaxique défini comme protocole de synthèse du sens. On se tourne donc à présent vers des cas où la déflexivité induit des phénomènes structuraux et sémantiques, énonciatifs et interlocutifs, autres que la simple décondensation, et relatifs au type linguistique de son inscription chronosyntaxique.

### 3. Déflexivité, syntaxe et temps verbaux: le cas du français

Lorsque la déflexivité concerne la flexion temporelle d'une forme verbale, l'extraction du morphème lié et son remplacement par un marqueur autonome se traduit par le dédoublement du verbe simple en couple auxiliaire + participe, ce dernier disposant d'un site libre pour le marquage de l'aspect: *je marchai / j'ai marché, je marcherai / je vais marcher*. Dans les langues romanes, le phénomène est délicat à observer dans la mesure où la déflexivité cumule souvent des faits de réfection systémique analogique et de récupération opportuniste de verbes lexicaux en fonction d'auxiliaire.

#### 3.1. Arguments pour et contre l'analyse par la déflexivité

On formule deux propositions: (i) le passé composé serait la version déflexive du passé simple (*j'ai marché* vs *je marchai*), (ii) le futur proche (itif) serait la version déflexive du futur simple (*je vais marcher* vs *je marcherai*). Cette proposition s'appuie sur deux analogies locales (ou synapses psycho-sémiologiques dans le cadre guillaumien): (i') les formes de l'auxiliaire *avoir* au présent de l'indicatif aux trois premières personnes du singulier *ai, as, a* coïncident avec les flexions du passé simple *-ai, -as, -a*, (ii') la même analogie concerne les flexions du verbe *aller* au même temps et mêmes personnes *v-ai, v-as, v-a* vs *-r-ai, -r-as, -r-a*. Tout se passe comme si le système des auxiliaires en général agglutinait une série d'éléments formateurs consonantiques (*v-* pour *aller* et *vouloir*, *s-* pour *savoir*, *p-* pour *pouvoir*) à une série de paradigmes vocaliques eux-mêmes constitués d'éléments formateurs que l'on retrouve localement à la fois dans l'auxiliaire et comme flexion verbale du temps simple correspondant. Contre cette analyse, le fait que cette analogie est locale: pour les passés simple et composé, elle ne concerne pas les personnes du pluriel (*avons / -âmes, avez / -âtes, ont / -èrent*) et n'est pas extensible au deuxième groupe (*j'ai fini / je finis*) ni au troisième. Du point de vue de la diachronie, le paradigme *ai, as, a* de l'auxiliaire du passé composé ne résulte pas de l'extraction de la flexion *-ai, -as, -a* du passé simple, pas plus que le paradigme *vais, vas, va* de l'auxiliaire de l'itif ne résulte de celui des flexions du futur simple. L'analogie se base sur la réfection systémique, qui tend à créer des correspondances locales entre parties du système en fonction des possibles qui se présentent opportunément en diachronie, quitte à éliminer au passage la forme directement héritée du latin, *-ot* dans le cas du passé simple:

5. *Li reis esteit en sa chapele*  
*Ou l'om li chantot haute & bèle*  
*La messe de la Trinité*<sup>1</sup>.

Guillaume nomme "loi de la simple suffisance expressive" la tendance qui permet à un système morphologique de se mettre en adéquation locale avec la cohérence générale qui sous-tend l'ensemble du système. Selon ce principe, l'identité auxiliaire / flexion, qui ne se manifeste que sur la partie du paradigme où la diachronie lui a laissé l'occasion d'émerger par analogie et réfection systémique, n'en est pas moins révélatrice de l'organisation de l'ensemble

---

<sup>1</sup> *L'histoire de Guillaume Le Maréchal, Comte de Striguil et de Pembroke, Régent d'Angleterre de 1216 à 1219*, poème français publié pour la Société de l'Histoire de France par Paul Meyer, tome second, Paris, librairie Renouard, H. Laurens, successeur libraire de la Société de l'Histoire de France, 6 rue de Tournon.  
[http://www.archive.org/stream/lhistoiredeguill02meyeruoft/lhistoiredeguill02meyeruoft\\_djvu.txt](http://www.archive.org/stream/lhistoiredeguill02meyeruoft/lhistoiredeguill02meyeruoft_djvu.txt)



du système, y compris pour les verbes où elle n'apparaît pas. Guillaume l'a appliquée pour postuler le parallélisme des oppositions présent / futur et imparfait / conditionnel au sein de l'indicatif en s'appuyant sur l'analogie à quatre termes en synchronie *marchA-macherA / marchAIT-marcherAIT*, fondée en diachronie par l'inclusion flexionnelle des formes de présent et imparfait de *habere* pour former le futur, l'imparfait et le conditionnel, et par réfection analogique pour le passé simple. La méthode est contestable dans la mesure où elle permet de s'appuyer sur les indicateurs favorables tout en neutralisant par principe l'effet invalidant des indicateurs adverses, aussi a-t-elle été critiquée par certains disciples (Curat 1983) et par les non-guillaumiens en général. On considère donc que les faits de réfection analogique localisée autorisent une présomption de cohérence générale du système que l'on ne validera pas pour autant comme un fait linguistique indiscutable à ce stade.

### 3.2. Implications sémantiques et pragmatiques

Le futur *marcherai* résulte de l'inflexivisation d'une forme *ai* issue de *habere*. Ceci fait du futur l'actualisation présente de l'infinitif (*marche-r-ai*) où *r*, élément formateur d'inchoation et potentialisation, pose l'évènement radical comme un possible parmi d'autre, et *-ai*, actualisateur présent pris en charge par le locuteur, marque la sélection de cette vision d'un possible comme la réalité que l'on prédit ou décide. Cette morphologie illustre le propos de Martin 1980, selon qui le futur est formé d'un ensemble de possibles ramifiés entre lesquels un choix est à réaliser; par sa forme même, le futur simple français, que Guillaume qualifie à juste titre de *catégorique*, matérialise l'acte de langage présent par lequel un scénario potentiel parmi d'autre est sélectionné de manière exclusive et validé comme seule projection recevable: l'actualisateur *-ai* convertit le possible inclusif *-r-* en nécessaire exclusif *-rai*. Par cette définition à caractère enactif, on insiste sur le fait que la forme future ne renvoie pas à une représentation préexistante et autonome qu'elle afficherait iconiquement, elle opère la production d'un évènement mental et interprétatif qui se concrétise au moment même où le signifiant est formulé, soit oralement pour amener l'allocutaire à le partager, soit mentalement pour le locuteur-penseur réflexif qui se fait réaliser cette conversion d'un possible en nécessaire. La psychomécanique tardive des *Prolégomènes* allait dans cette direction en insistant sur la notion d'acte de représentation et sur le rôle crucial des "saisies" qui capturent des moments cognitifs dans l'exécution d'un psychosystème, mais il n'allait pas jusqu'à imputer explicitement le profil de l'acte cognitif à la forme articulée même, pas que franchissent Toussaint 2003 avec sa relecture du fonctionnement du signifiant et Bottineau 2002 avec la cognématique.

Du côté du passé composé, l'auxiliaire présent pose l'ancrage présent et interlocutivement partagé du point de vue à partir duquel se projette le passé en tant que vue de l'esprit et simulation. Ce n'est pas que l'évènement ait nécessairement duré jusqu'au présent ou laissé des conséquences, mais que sa projection est réalisée du point de vue des interlocuteurs: *il a passé un bon été* (constat et jugement relatif aux interlocuteurs) vs *il passa un bon été* (résumé aoristique formulé hors point de vue). Le passé composé se présente comme un actualisateur (*ai*) présent du révolu (participe passé) en fonction du point de vue commun, ce que souligne la position antérieure et thématique de l'auxiliaire relativement au participe passé, final et rhématique. Si l'on étend ce raisonnement au passé simple, il faut analyser la flexion de présent *-ai, -as, -a* comme la marque d'une actualisation présente du procès exprimé par le radical verbal, marque localisée en fin de mot, en position rhématique, à la charge exclusive du locuteur. Considérons les propriétés sémantiques et pragmatiques du passé simple. Du côté sémantique, ce temps comprime la vision de l'ensemble du temps d'évènement et la confine au temps limité que dure la diction de la phrase, quelle que soit la durée chronologique de l'évènement exprimé: *Les Arabes occupèrent l'Andalousie près de huit siècles*. A lui seul, ce temps fait réaliser ce parcours de pensée instantané dans la durée de l'acte de parole,

impliquant mécaniquement la non-coïncidence des vitesses de déroulement de l'évènement pensé et de l'inscription présente de la parole pensante qui l'actualise: l'évènement est à la fois actuel par ce processus d'actualisation et non-présent du fait de l'altérité des vitesses de parcours; ce qui est assumé comme réel non présent est, par définition, le passé, à savoir: l'évènement dont on assume qu'il a pu être confronté à un observateur et enregistré par une mémoire, et qui est à ce titre réactualisable. Le positionnement chronologique de l'évènement ne dépend alors plus que des spécifications par les circonstants et l'inscription dans une séquence narrative. Du côté de la performativité, le passé simple présente toutes les caractéristiques de l'acte de langage: actualisant un évènement passé cadré et complet à l'instant de parole pensante, il est performatif comme l'est un acte social du type "je te le promets". Du côté pragmatique, son emploi permet au locuteur de proclamer à l'instant de parole de ce que le passé est, de fixer sa réalité pour l'imposer à la collectivité, ce que fait l'historien, l'enseignant ou l'auteur de fiction, tous munis d'une autorité reconnue qui les habilite à actualiser dans le présent collectif une construction du passé qu'ils imposent autoritairement. Ceci fait du passé simple un temps autocratique, "catégorique" au sens guillaumien, comme le futur. Au plan logique, si le passé physique passe pour un vecteur unilinéaire d'enchaînements causaux irréversibles et aboutissant au présent constaté, le passé linguistique est l'ensemble ramifié des scénarios linéaires que la communauté parlante peut produire par les interactions verbales: le passé narrable est aussi ramifié qu'il existe de narrateurs potentiels. Au sein de ce collectif, le passé simple est le temps par lequel un narrateur effectif s'autoproclame comme autorité habilitée à édicter une ligne narrative à l'exclusion de toute autre, neutralisant le caractère ramifié des récits productibles par le discours. Ceci explique pourquoi le passé simple est très utilisé par les jeunes enfants séduits par la littérature enfantine, jusqu'à ce que l'amusement des adultes leur fasse comprendre qu'ils ne sont pas habilités à utiliser ce temps, se mettant indûment en scène comme proclamateurs autorisés et qualifiés. Le passé simple, analysé comme actualisateur performatif d'un scénario narratif s'imposant comme version du passé, corrobore la prédiction morphologique selon laquelle certaines de ses flexions se seraient identifiées analogiquement au présent inflexif du futur et au présent déflexif du passé composé.

### 3.3. Inscription syntaxique de la déflexivité: implications actanciennes et interlocutives

Le passé simple associe un processus d'actualisation au verbe simple, alors que le passé composé l'associe à l'auxiliaire, séparément du participe. Cette distribution a deux conséquences, l'une actancielle, l'autre interlocutive. Du côté de l'actance, la forme simple inscrit le référent du sujet dans le même cadre temporel que l'évènement: *il entra dans la pièce* ("il" est lui-même pensé comme passé et pourrait, par accord rétroactif, porter une marque de passé simple). Par contraste, les formes déflexives, qui thématisent l'actualisation présente sous la forme de l'auxiliaire autonome et anticipé, inscrivent le sujet interprété dans la perspective présente partagée par les interlocuteurs et le décrochent du cadrage temporel du procès: *j'ai passé un excellent été* (le "je envisagé est le moi présent, actualisé par *ai*) vs *je passai / passais un excellent été* (les instances envisagées de "je" correspondent au cadrage perfectif ou imperfectif imposé par la flexion verbale); *il va entrer dans la pièce* ("il" est pensé comme présent, et temporellement dissocié du procès infinitivé) vs *il entrera dans la pièce* (coïncidence temporelle du sujet et de l'évènement). Au moment où *il* est formulé et tant que le verbe n'a pas été donné, le sujet est inévitablement repéré par défaut par rapport à l'instant de parole présente, mais au moment où survient le verbe ou l'auxiliaire conjugué, sa trace mémorielle est réinterprétée dans le cadre temporel spécifié par la forme verbale. En basque, la rétroaction est parfois entérinée morphologiquement: dans *ni nintzen* "j'étais", le pronom *ni* "moi" est répliqué dans l'agglutination verbale sous sa forme *nin* augmentée de *-n* passé qui figure également en fin de verbe *-zen* "était"; le sens est "à propos de moi présent,

moi passé était" (où *zen* est en fait une troisième personne, *nin* étant dissocié par *n* du présent de parole et du rôle de locuteur). La composante *nin* réalise l'effet de rétroaction, le recadrage de *ni* dans le passé *n*, effet que le français laisse implicite. Valin 1981 et Rémi-Giraud 1986 ont modélisé ce processus en termes d'inversion de connexions incidencielles (le sujet détermine l'accord personnel prospectif au moment où il est énoncé, puis le verbe détermine à son tour un accord temporel rétrospectif), et Macchi 2008 a généralisé ce principe de la rétroaction dans le cadre théorique de la chronosyntaxe. La forme déflexive dissocie le sujet de la temporalité du verbe dès lors qu'elle est réalisée par un auxiliaire muni d'une orientation propre, rétrospective pour *avoir* (ou ses homologues dans d'autres langues: anglais *have*, allemand *haben*, etc.), prospective pour *aller* (anglais *be going to*, allemand *werden*, auxiliaire du futur dérivé du verbe lexical *werden* "devenir"). Si l'auxiliaire est un verbe hyperonymique signifiant "faire" dans ses emplois lexicaux, comme on le trouve dans les langues germaniques (anglais *do*, allemand *tun*, alsacien *düen*), celtiques (breton *ober*) et autres (basque *egin*), mais pas dans les langues romanes, son cadrage temporel ne se différencie pas de celui du verbe, et la périphrase déflexive ne distingue pas l'inscription temporelle du sujet de celle de l'évènement: *I like it / I do like it, I liked it / I did like it*.

Corollairement, on observe des effets contrastés en matières d'inscription interlocutive. Avec les auxiliaires signifiant "avoir" et "aller" (ou "devenir"), le sujet est cadré relativement à un procès abstrait (posséder, se déplacer, se transformer) qui relève du domaine de l'expérience percevable commune, partagée par les interlocuteurs. De ce fait, *il va pleuvoir* exprime le futur négocié que l'on construit par délibération à partir de notre expérience partagée, alors que *demain il pleuvra* est le futur autocratique qu'édicte le météorologue en fonction de l'expertise qui le différencie des auditeurs profanes: le futur simple est rapporté à une source subjectivement concentrée, le futur périphrastique à une source interlocutivement distribuée. Le même phénomène concerne le passé simple (*il plut*) et le passé composé (*il a plu*). Dans les deux cas, la forme simple présente un ancrage subjectif et la forme composée un ancrage intersubjectif, du fait de la nature prospective et rétrospective des auxiliaires. Quand l'auxiliaire est "faire", c'est l'inverse qui se produit: par son sens même, il suggère le principe de l'action, qui s'identifie à la diction du locuteur, ce qui va produire un effet de centrage subjectif (*He does speak Japanese*), alors que la forme simple relie le procès à un observateur intersubjectif ou indifférencié (*He speaks Japanese*). Il n'est donc pas possible d'établir une équivalence générale entre l'opposition inflexif / déflexif et l'opposition ancrage subjectif / intersubjectif de la projection temporelle; la mise en correspondance des deux niveaux dépend du sémantisme de l'auxiliaire (orienté prospectivement ou rétrospectivement, ou neutre comme "faire").

Ceci fait de la déflexivité un processus complexe dont les effets ne sont pas isolables et dépendent de multiples paramètres avec lesquels elle interagit, comme la séquence informationnelle dans la linéarité et les propriétés sémantiques et cinétiques du marqueur autonome. Pour le français, compte tenu de la progression en syntaxe du thématique vers le rhématique, seule la déflexivité progressive est susceptible de jouer un rôle de pure décondensation. La déflexivité régressive est bien représentée, mais elle implique des effets de thématisation qui modifient toujours le sens résultant: pour reprendre l'exemple de Rocchetti et Begioni, le sens du pronom *on* est plus ouvert et présupposant que celui de la personne inflexive *-ons*; dans le domaine verbal, le temps composé est ancré dans un partage intersubjectif lui aussi présupposant. Tous ces phénomènes sont liés à l'inscription de la déflexivité dans le cadre de la syntaxe du français, marquée par une progression linéaire du thématique vers le rhématique. Considérons ce qui se passe dans des types linguistique où il en va autrement.

## 4. Déflexivité et syntaxe non rhématisante: le cas du breton et du basque

### 4.1. L'accord sujet-verbe en breton et en basque

Ces deux langues présentent des marqueurs morphosyntaxiques qui suggèrent fortement que la déflexivité joue un rôle important dans l'organisation de la connexion prédicationnelle. En breton, on sait que la personne du sujet n'est marquée par une flexion verbale que si le sujet lexical n'est pas focalisé en amorce: il ne peut jamais y avoir accord; la prédication est soit conjointe, soit disjointe. Cependant, on observe que dans la plupart des cas, la marque flexionnelle porte le même élément formateur que le pronom focal correspondant:

*Te zo skuizh / skuizh out* "tu es fatigué" (élément formateur du pronom *te* et du verbe *out* "es")

*C'hwi zo skuizh / skuizh oc'h* (pronom *c'hwi* "vous" et verbe *oc'h* "êtes")

*Int zo skuizh / skuizh int* (forme identique *int* pour le pronom "ils" et le verbe "sont")

Tout serait parfait si on n'observait pas un phénomène d'inversion entre les premières personnes du singulier et du pluriel:

*Me zo skuizh / skuizh on* "je suis fatigué"

*Ni zo skuizh / skuizh om(p)* "nous sommes fatigués"

On s'attendrait à retrouver la bilabiale *m* de *me* dans la forme verbale *on* "suis", mais on y trouve un *-n* qui fait écho au pronom du pluriel *ni* "nous"; inversement, on s'attendrait à trouver la coronale *n* de *ni* "nous" dans la forme verbale correspondante *om(p)* "sommes", mais on y trouve une bilabiale *m* qui fait écho à celle du pronom singulier *me*. Seul le mode d'articulation nasal est conservé sur l'ensemble du système; entre les points d'articulation coronal et bilabial, il se présente un chassé-croisé. On ne propose pour le moment aucune explication pour cette distribution curieuse, mais on signale que ce type de chassé-croisé morphologique se présente en d'autres micro-systèmes du breton. Dans la conjugaison des temps verbaux, l'imparfait est marqué par la voyelle *e* (à toutes les personnes) et le passé simple par *a* (troisième personne singulière): *lenne* "lisait" / *lennas* "lut", sauf pour le verbe *bezañ* "être", qui inverse cette distribution, avec (*v*)*oe* pour le passé simple "fut" et *oa* pour l'imparfait "était". Hormis le problème posé par le chassé-croisé des premières personnes singulière et plurielle, le breton présente donc des indicateurs favorables à l'idée d'une alternance entre conjugaison inflexive et déflexive.

Pour sa part, le basque, compte tenu de son organisation typologique en syntaxe, procède autrement. Il tend à répliquer au sein du verbe un élément formateur déjà présent dans le pronom, créant souvent l'effet d'un accord par harmonie: *ni naiz* "moi, je suis", *hi haiz* "toi, tu es", *gu gara* "nous, nous sommes", *zu zara* "vous, vous êtes". Cette réplication se répartit de manière complexe (Bottineau 2006) et concerne tantôt l'argument absolutif, tantôt l'ergatif (*guk dugu* "nous l'avons"), et elle n'est pas toujours manifeste (*nik dut* "moi, je l'ai": le *-t* final de *dut* amalgame deux paramètres, la première personne marquée par *n* de *ni* et la fonction ergative marquée par *-k* de *nik*). Le problème est que le verbe est une centrale de retraitement des inputs nominaux où les différents paramètres se redistribuent entre des positions et des marques qui peuvent les conserver ou les amalgamer selon les configurations. La logique du basque contraste totalement avec celle du breton: là où le breton alterne les inscriptions déflexive et inflexive de la personne du sujet sous les formes du clitique ou de la flexion, le basque les cumule en intégrant les mêmes éléments formateurs au clitique avant la prédication, puis à l'agglutination verbale dans le cadre de la prédication. Ceci suggère que l'on peut analyser l'accord harmonique en basque comme le cumul de la déflexivité et de l'inflexivité, par opposition au désaccord du breton où inflexivité et déflexivité s'excluent mutuellement, et à l'accord inharmonique du français (où la flexion verbale ne reprend jamais un élément formateur fourni par le clitique).

#### 4.2. La déflexivité progressive en basque

Le verbe basque présente deux structures de conjugaison. L'une, dite conjugaison synthétique, est héritée d'états de langue anciens et ne se pratique plus que pour une douzaine de verbes courants. Elle consiste à agglutiner l'ensemble des marqueurs de personne, temps et modalité au radical verbal: *badaramakiot* "je le lui apporte", *baneramakion* "je le lui apportai". L'autre structure, périphrastique, dite analytique, est apparue au contact du développement des périphrases verbales dans les langues romanes. Elle consiste à disjoindre le verbe en deux éléments, un participe préfinal et un auxiliaire final. L'auxiliaire se présente comme une agglutination libre d'éléments formateurs (personne, temps, modalité) correspondant à ce que le radical du verbe simple reçoit dans la conjugaison synthétique; le participe préfinal, libéré de l'ensemble de ces marqueurs, reçoit divers marques postpositionnelles et de nominalisation permettant de produire trois participes distincts (accompli, inaccompli et prospectif). Le choix du participe et celui de la valence de l'auxiliaire se déterminent séparément: l'auxiliaire est mono-, bi- ou trivalent selon le nombre d'arguments absolutif, ergatif et datif qui se présentent, alors que le choix du participe se détermine en fonction de l'orientation aspectuelle rétrospective, inspective ou prospective que le locuteur choisit à partir du repère posé par le temps de l'auxiliaire (présent ou passé, le système temporel étant binaire comme dans les langues germaniques). La conjugaison analytique ne forme donc pas des périphrases verbales corrélant valence et aspect comme dans les langues romanes; aspect et valence varient indépendamment l'un de l'autre, formant des modules séparés et cumulables:

		PARTICIPE		
		accompli Ø	inaccompli -tzen	prospectif -ko
Auxiliaire	da A	<i>Garbitu da.</i> « Il s'est lavé. »	<i>Garbitzen da.</i> « Il se lave. »	<i>Garbituko da.</i> « Il se lavera. »
	du AE	<i>Garbitu du.</i> « Il l'a lavé. »	<i>Garbitzen du.</i> « Il le lave. »	<i>Garbituko du.</i> « Il le lavera. »
	dio ADE	<i>Garbitu dio.</i> « Il le lui a lavé. »	<i>Garbitzen dio.</i> « Il le lui lave. »	<i>Garbituko dio.</i> « Il le lui lavera. »

Tableau 1. – *La modularité des variations actanciennes et aspectuelles dans la conjugaison analytique du verbe basque*

En somme, l'auxiliaire a librement délocalisé et autonomisé la "pelote" des marqueurs agglutinés de temps, modalité et actance de manière à libérer autant de sites sur le radical verbal et permettre d'y installer des marqueurs aspectuels comparables à ceux des participes romans. Le processus est remarquable: avec la déflexivité progressive, le basque, en renforçant sa logique propre de la concentration finale de la prédication, a été en mesure d'intégrer à son système général un microsystème particulier propre aux langues romanes, celui de l'aspect ternaire.

Le verbe *garbitu* "laver", "nettoyer" donné dans le tableau n'ayant pas conservé la conjugaison synthétique, la question de l'effet particulier de la conjugaison analytique ne se pose pas. Il en va autrement pour d'autres verbes, qui conservent les deux modèles: *banator* "j'arrive", *etortzen naiz* "je viens". De manière générale, la forme simple renvoie à des situations singulières et ponctuelles, alors que la composée se prête à des situations plus étendues, soit descriptives, soit itératives. Par exemple, *banoa* "je vais" s'emploie à chaque fois que l'on dit "j'arrive" en réponse à un appel (comme en témoignent les traductions de

bandes dessinées en basque). En cas d'anaphore, la première forme est simple, la seconde composée: *Ezetz dioenak baietz ere esaten du* "qui dit non dit également oui" (*dio* "il dit" est la forme synthétique du verbe *esan* que l'on retrouve dans le participe inaccompli *esaten* "disant"). A l'impératif, le locuteur qui donne un ordre poli et contrôlé emploie la construction périphrastique (*esan iezaidazu* "dites-moi", mais s'il s'emporte ou laisse libre cours à l'expression de sa volonté et de son autorité, il emploie la forme simple (*esaidazu* "dites-moi"). Tout ceci suggère qu'en basque, en cas d'alternance des deux conjugaisons pour un verbe donné, la forme simple marque un centrage sur le locuteur, pris pour source et origine des repérages temporels, modaux et de l'injonction pour l'impératif, alors que la forme périphrastique souligne une préconstruction (par le participe), une prise de recul énonciative et une redistribution intersubjective du repérage des différents paramètres. Cette distinction n'est pertinente que comme valeur, quand joue effectivement l'opposition et le contraste entre les deux modèles de conjugaison. Elle explique la forte résistance de certains verbes fréquemment utilisés, pour lesquels cette distinction de points de vue est pragmatiquement pertinente.

## Conclusion

La déflexivité est un processus linguistique relativement homogène dans ses manifestations empiriques, mais qui s'avère être hautement protéiforme et complexifié dès lors qu'on le considère dans son contexte typologique. Il n'est pas possible de rendre compte de la déflexivité dans une langue donnée sans rendre compte de la manière dont elle interagit avec le type de parcours syntaxique qui caractérise ses modèles propositionnels. Pour cette raison, la relation de la déflexivité à la décondensation, au temps et à l'aspect, à l'énonciation et à l'interlocution, varie considérablement d'une langue à l'autre, même pour des structures superficiellement identiques comme *do* + infinitif anglais, *tun* + infinitif allemand et *ober* + infinitif breton. Ces divergences sont révélatrices du fait qu'un schème syntaxique ou une construction ne doivent pas être pensés comme objets de description statique, mais comme processus modèles et schémas d'action pris en charge par des coalitions d'êtres humains en instance de parole et de coordination cognitive incarnée autour d'une finalité partagée, la synthèse du sens linguistique, compris comme événement mental distribué. La grammaire enactive intègre cette perspective dynamique au coeur même de la description des éléments empiriques (les signifiants, munis d'éléments formateurs activateurs de processus cognitifs, les cognèmes) et des processus d'enchaînement (la chronosyntaxe, avec ses effets de planification et de rétroaction). Porter sur la déflexivité un regard enactif suppose de l'envisager comme un contributeur intervenant dans des systèmes complexes diversifiés et générant des effets de sens hétérogènes et divergents.

## Références

Begioni L. & Rochetti A. (2010), "La déflexivité, du latin aux langues romanes : quels mécanismes systématiques sous-tendent cette évolution?", *Langages* 178, 67-87.

Bottineau D. (2002a), « Les cognèmes de l'anglais : principes théoriques », R. Lowe (dir.), en collaboration avec J. Pattee et R. Tremblay, *Le système des parties du discours, Sémantique et syntaxe, Actes du IX<sup>e</sup> colloque de l'Association internationale de psychomécanique du langage*, Laval : Les Presses de l'Université Laval, Québec, Canada, 423-437.

- (2006c) « La morphosyntaxe allocutive du sens grammatical », *Revue de Sémantique et Pragmatique* 19/20, *La place du sens en linguistique (1)*, juin-décembre 2006, 93-120.

- (2010), « Typologie de la déflexivité », D. Bottineau, L. Begioni (éds.), *La déflexivité, Langages* 178, juin 2010, 89-113.
  - (2010), « Language and enaction », J. Stewart, O. Gapenne, E. Di Paolo (eds), *Enaction: toward a new paradigm for cognitive science*, MIT, 267-306.
  - (2014d), « Pré/postpositions, verbes et aspect : trois isomorphismes remarquables en anglais, en français et en basque », J.-M. Merle (ed), *Prépositions et aspectualité, Faits de Langues* 44, Peeters, 33-45.
- Curat H. (1991), *Morphologie verbale et référence temporelle en français moderne : Essai de sémantique grammaticale*, Genève, Droz.
- Guillaume G. (2003), *Essais et mémoires de Gustave Guillaume. Prolégomènes à la linguistique structurale (I)*, Lowe R. (éd.), Les Presses de l'Université Laval - Québec.
- Macchi Y. (2008) : « La saisie anticipée de l'objet du verbe - Chronosyntaxe (II) », *Chréode – Vers une linguistique du signifiant*, revue de linguistique hispanique et romane, n°1, Paris IV, Editions Hispaniques, 2008, 117-139.
- Martin R. (1980), *Pour une logique du sens*, PUF.
- Morel M.-A. (2010), "Déflexivité et décondensation dans le dialogue oral en français : marqueurs grammaticaux, intonation, regard et geste", *Langages* 178, 115-131.
- Rémi-Giraud, S. (1988), « Essai sur la notion de sujet » in *L'infinitif*, Rémi-Giraud S. (éd.), Presses Universitaires de Lyon, 95-109.
- Toussaint M. (2003), « Analogiques », *Cahiers de linguistique analogique, Le mot comme signe et comme image : lieux et enjeux de l'iconicité linguistique*, Dijon, ABELL, 331-350.
- Valin R. (1981), *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*, Les Presses de l'université Laval, Québec.